

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU SEIN DU
CLIC DES SOCIÉTÉS DÉPÔT PÉTROLIER DE
LYON, ENTREPÔT PÉTROLIER DE LYON,
STOCKAGES PÉTROLIERS DE LYON
SITUÉES AU PORT ÉDOUARD HERRIOT À
LYON 7° ET ARKEMA À PIERRE-BÉNITE

Délibération : 04.2014.028

Transmis en préfecture le :

22 avril 2014

Séance du : 14 avril 2014

Compte-rendu affiché le 22 avril 2014

Date de convocation
du Conseil Municipal : 8 avril 2014

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Monsieur Roland CRIMIER

Secrétaire élu : Monsieur Guillaume COUALLIER

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed
GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian
DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE,
Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume
COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET,
Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX,
Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT,
Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale
ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge
BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON,
Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-
Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette
PIERONI, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET,
Catherine ALBERT-PERROT

Membres absents excusés à la séance :

Agnès JAGET

Pouvoirs :

Agnès JAGET à Roland CRIMIER

Membres absents à la séance :

François VURPAS

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOBERT-FIORE

Le comité local d'information et de concertation (CLIC) autour des sociétés Dépôt Pétrolier de Lyon, Entrepôt Pétrolier de Lyon, Stockages Pétroliers de Lyon situées au Port Édouard Herriot à Lyon 7° et ARKEMA à Pierre-Bénite a été créé en 2010 par l'arrêté préfectoral n°2010-2469.

Le CLIC a pour mission de créer un cadre d'échange et d'informations sur les actions menées par les exploitants des installations classées, sous le contrôle des pouvoirs publics, en vue de prévenir les risques d'accidents majeurs que peuvent présenter les installations. Ils sont en particulier associés à l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques et émettent un avis sur le projet de plan.

Le CLIC est composé de 30 membres nommés pour une durée de trois ans renouvelables répartis en cinq collèges : le collège « administration », le collège « collectivités territoriales », le collège « exploitants », le collège « riverains » et le collège « salariés ».

La Ville de Saint-Genis-Laval est représentée au sein du collège « collectivités territoriales », aux côtés des communes de Irigny, Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Fons et Lyon

Conformément aux directives préfectorales, il convient de désigner un représentant de la commune au sein du collège « collectivités territoriales » du CLIC des sociétés Dépôt Pétrolier de Lyon, Entrepôt Pétrolier de Lyon, Stockages Pétroliers de Lyon situées au Port Édouard Herriot à Lyon 7° et ARKEMA à Pierre-Bénite.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **DÉSIGNER** Monsieur Michel MONNET comme membre du conseil municipal pour le représenter au sein du Comité Local d'Information et de Concertation concernant les sociétés Dépôt Pétrolier de Lyon, Entrepôt Pétrolier de Lyon, Stockages Pétroliers de Lyon situées au Port Édouard Herriot à Lyon 7° et ARKEMA à Pierre-Bénite.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Maryse JOBERT-FIORE ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ -
Motion adoptée par 32 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 2.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

